

W8476-206262 - MOD RSR de la Force Terrestre- DI - Questions des fournisseurs uniques

Question 1:

Quelles capacités fonctionnelles vous intéressent le plus?

Réponse 1: Les capacités qui intéressent le plus le Canada sont :

- 1) Capacité de réseautique unifiée, qu'elle soit matérielle ou logicielle (outil C2 pour gérer nos tâches de capteur et transmettre des informations de capteur pour la mise en file d'attente croisée et l'échange d'informations);
- 2) Modernisation ou mise à niveau de nos capteurs existants;
- 3) Nouveaux capteurs pour la DRI des menaces émergentes et existantes.

Le nouveau logiciel devrait inclure des outils de cartographie et de cartographie ou visualisation 3D, mais ceux-ci ne font pas partie des principales capacités requises.

Question 2:

Envisagez-vous une solution de tri infonuagique tactique sur tous les domaines?

Réponse 2: Le Canada n'exclut aucune solution pour le moment.

Question 3:

Si vous aviez de meilleurs capteurs, avez-vous suffisamment de capacité de connexion de données?

Réponse 3: Il ne s'agit pas d'augmenter le nombre de liens mais le partage des données. Le projet modernisera les capteurs au besoin, mais se concentre davantage sur le partage des données. Nous n'excluons aucune sorte de matériel de mise en réseau, mais la portée du projet de Mod RSR de la Force terrestre est davantage axée sur les logiciels que sur les radios ou les équipements matériels.

Question 4:

Qui conserve la responsabilité totale du système, y compris l'intégration avec d'autres projets (MFI, Mod GE, Mod RTQGDI, PEIS, etc.), des capteurs en service et des réseaux tels que IRSC, SSCFT?

Réponse 4: DGGPET en particulier DAPSCT aura la responsabilité globale en tant qu'exécutant du projet.

Question 5:

En termes d'EOHN et de portée, quelle est la priorité du MDN? Le MDN a-t-il hiérarchisé ou pondéré les EOHN?

Réponse 5: Le projet de Mod RSR de la Force terrestre portera sur trois domaines : la mise en réseau des capteurs RSR pour le C2, la mise en file d'attente et la mise en file d'attente croisée et l'échange d'informations, la modernisation des capteurs en service et l'introduction de nouveaux capteurs. La priorité de la Mod RSR de la Force terrestre est la mise en réseau de capteurs. Conformément à cette priorité, l'interopérabilité technique et informationnelle sont les EOHN prioritaires. Bien sûr, toutes les EOHN sont des exigences obligatoires et clés. Les EOHN n'ont pas été pondérées pour le moment et aucune stratégie d'approvisionnement ou plan d'évaluation n'a été décidé.

Question 6:

Quelle est la vision du MDN en matière de formation et de simulation? Y a-t-il une préférence pour les solutions en réseau : simulation en direct, virtuelle et constructive; formateur de tâches partielles; formateur de tâches pratiques; les systèmes autonomes?

Réponse 6: Ces exigences ne sont pas entièrement définies. Il est prévu que la Mod RSR de la Force terrestre nécessitera une formation individuelle, y compris de la simulation, pour les capteurs en classe et sur le terrain. On s'attend à ce que la solution réseau soit nécessaire pour s'interfacer avec l'environnement de formation en simulation collective de l'AC.

Question 7:

La portée comprend-elle l'armée (F rég / F rés?), et FOS, Rens, Trans, 4 régt AG, autre?

Réponse 7: Les principaux groupes d'utilisateurs sont définis dans la présentation de la journée de l'industrie. Les réserves continueront d'utiliser la capacité RSR, mais toute capacité supplémentaire pour la réserve sera définie dans les prochains groupes de travail PRICIE G.

Question 8:

Le budget est de 100 à 249 millions de dollars; cela inclut-il le SES à long terme? Y a-t-il un potentiel de croissance si la portée augmente?

Réponse 8: Le projet prévoit la nécessité d'un budget plus important. Le financement initial du projet devrait généralement couvrir l'acquisition et deux ans de SES. Les réponses à la DI seront utilisées pour aider à définir le budget global requis. Toute augmentation du budget devra être approuvée. La stratégie d'approvisionnement du SES reste à définir. Voir également la réponse récurrente no 2.

Question 9:

L'annexe B identifie les indicateurs de rendement clés (IRC) pour la durabilité, quels IRC techniques envisagent-ils pour le réseau C2 RSR numérisé de la Force terrestre (par exemple, outils automatisés IA/AM pour la planification de la collecte d'information, l'analyse prédictive, la simulation/ les jeux de guerre, la génération de plans d'action et l'évaluation, l'attribution des tâches aux capteurs, la gestion des pistes, la fusion et la diffusion; et la portée du réseau, la latence, la qualité de service, la bande passante, la redondance; et les capteurs RSR (détection, reconnaissance et identification automatisées des éléments de C2, systèmes d'artillerie, menaces aériennes de bas niveau telles que les micro et mini UAS, menaces GNBC, autres cibles à haut rendement; portée, conditions météorologiques, couverture spectrale, files d'attente croisées, capacité de camouflage contre la détection EO/IR)?

Réponse 9: Les IRC techniques seront publiés plus tard une fois que le Canada aura déterminé quelles capacités il entend adopter.

Question 10:

Le paragraphe 2 p) de l'annexe E énumère un certain nombre d'interfaces Mod RSR de la Force terrestre requises, y compris SSCFT, système de gestion du combat SSCFT, PROCTI/SIGArtil, radar anti-mortier léger (LCMR), SUAS (Blackjack), système de surveillance et de reconnaissance du véhicule blindé léger (LRSS), système de surveillance continue, MUAS, RMP, VBTP, poste d'observation de VBL 6 et EIS. Quand l'industrie obtient-elle l'IFG qui définit ces interfaces afin que nous puissions estimer les coûts matériels, logiciels et d'intégration?

Réponse 10: Dans les limites légales de nos autorisations de partager des informations avec des tiers, le Canada fournira les informations nécessaires pour comprendre comment s'interfacer avec les EFG lors

de la publication de l'ébauche de la DP. En raison des droits de propriété intellectuelle des EFG, des autorisations de sécurité appropriées et des accords de non-divulgaration peuvent s'appliquer - et pourtant, tous les détails peuvent ne pas être divulgués.

Question 11:

Le diaporama de la journée de l'industrie identifie le STANAG 2895 et le plan d'application des capacités RSR interarmées de l'OTAN et le paragraphe 1.8.3.3 de l'annexe A identifié les STANAG 4559 et 2723 comme « accords STANAG de l'OTAN pertinents »; ces références seront-elles fournies en tant que IFG?

Réponse 11: Si un STANAG pertinent n'est pas disponible en ligne gratuitement, il sera fourni par le Canada s'il n'y a aucun problème de sécurité.

Question 12:

Les paragraphes 4.12 et 4.16 de l'appendice 1 de l'annexe A indiquent que la Mod RSR de la Force terrestre devrait comprendre un radar MSE et que le petit UAS Blackjack devrait avoir une «charge utile de détection RF». Le paragraphe 2. c) de l'annexe E laisse penser que la Mod RSR doit détecter, reconnaître, identifier, suivre et localiser des nœuds C2. Quelle est la relation entre le projet de modernisation GE terrestre des Forces canadiennes et le projet de modernisation RSR de la Force terrestre, car il semble y avoir un chevauchement potentiel des capacités?

Réponse 12: Le projet de Mod RSR de la Force terrestre touchant à la guerre électronique se concentre sur la capacité des capteurs passifs pour la détection et la localisation des menaces hostiles ou des zones d'intérêt. Tout ce qui est actif ou Très secret est hors du domaine visé par la Mod RSR. Le Projet MGETFC fournira toutes les capacités de GE actives pour l'AC, y compris toutes les charges utiles pour le renseignement électronique (« ELINT ») sur les petits systèmes d'avion sans pilote (« SUAS ») par exemple.

Question 13:

Des conseils architecturaux seront-ils fournis ou est-ce toujours indépendant?

Réponse 13: Le Canada n'est pas en mesure de fournir des conseils à ce stade, mais pourrait être en mesure de fournir des systèmes et des formes d'ondes ultérieurement.

Question 14:

Le bureau du programme prévoit-il fournir des informations sur les capacités des produits EFG afin de pouvoir évaluer pleinement la capacité totale de la solution?

Réponse 14: Oui - dans les limites légales de nos autorisations de partager des informations avec des tiers, le Canada fournira les détails actuels des systèmes / capteurs / capacités, y compris les informations nécessaires pour comprendre comment s'interfacer avec les EFG dans l'ébauche de la DP. En raison des droits de propriété intellectuelle des EFG, des autorisations de sécurité appropriées et des accords de non-divulgaration peuvent s'appliquer - et pourtant, tous les détails peuvent ne pas être divulgués.

Question 15:

Pouvez-vous confirmer sous quelle organisation le projet s'inscrira? Est-ce que ce sera un projet SMA(Mat) – DGGPET – DBRT ?

Réponse 15: SMA (Mat) / DGGPET sera responsable de la livraison du projet de Mod RSR. L'AC est le parrain du projet et DBRT fournit les exigences techniques que DGGPET doit livrer.

Question 16:

Quelles restrictions ITAR pourrait-il y avoir?

Réponse 16: ITAR sera impliqué car certaines de nos capacités actuelles ont des restrictions ITAR, mais il est trop tôt pour répondre pleinement à cette question. Voir les questions récurrentes, réponse no 2.

Question 17:

Les exigences de compatibilité avec le Groupe des cinq et avec l'OTAN ont été mentionnées. Comment le MDN évaluera-t-il la compatibilité finale de la solution avec d'autres systèmes de l'OTAN?

Réponse 17: Il est trop tôt pour dire comment les normes individuelles, y compris celles de l'OTAN, du Groupe des cinq ou toute autre norme industrielle seront évaluées ou testées. Toute information sur la façon dont le système proposé répond à ces normes, ou toute autre norme serait intéressante, car le MDN apprécie l'utilisation des normes afin de garantir l'interopérabilité avec les nations et les organismes partenaires. Voir la réponse no 2 des questions récurrentes pour la stratégie d'approvisionnement.

Question 18:

Pour les capacités industrielles clés; comment le MDN propose-t-il d'évaluer une solution pour l'inclusion de CIC telles que l'intelligence artificielle ou la cyber résilience?

Réponse 18: Les engagements des soumissionnaires concernant les CIC seront traités dans le cadre des exigences de la proposition de valeur des RIT sur l'approvisionnement de la Mod RSR. À l'heure actuelle, le Canada n'a pas déterminé les exigences de la proposition de valeur. Le processus de DI invite l'industrie à soumettre des commentaires pour informer le Canada des perspectives de l'industrie sur la meilleure façon de soutenir les résultats économiques du Canada par le biais de la proposition de valeur. Les commentaires sont les bienvenus sur des sujets tels que l'application des différents piliers de la proposition de valeur, la sélection des CIC pour cet approvisionnement et la meilleure façon de tirer parti du soutien pour les CIC par le biais de cet approvisionnement.

En règle générale, les investissements dans les capacités industrielles clés ont une portée plus large que le travail direct sur l'approvisionnement spécifique, et la pondération de la proposition de valeur diffère dans l'approche entre les CIC qui sont considérées comme des technologies émergentes et celles qui sont des compétences principales et des services industriels essentiels. Pour plus d'informations sur la façon dont le Canada cherche à tirer parti du soutien aux CIC par le biais des marchés d'approvisionnement de la défense, veuillez visiter <http://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/00006.html>

Question 19:

Le MDN est à la recherche d'un système très sophistiqué qui devrait prendre en charge une myriade de capteurs différents qui communiquent selon différentes normes. Lors de l'évaluation des soumissions pendant la phase de la DP, comment le MDN s'assurera-t-il que la solution choisie répondra aux attentes du MDN lors de sa livraison? Ou, le MDN recherche-t-il un certain niveau de capacité qui peut être démontré au moment de l'évaluation des soumissions? Afin de réduire les risques de ce projet, le MDN envisagerait-il de présélectionner les soumissionnaires en s'assurant qu'ils ont au moins une solution partielle, disons 40% de la fonctionnalité souhaitée, sur laquelle construire une solution pour la Mod RSR de la Force terrestre?

Réponse 19: À ce stade, tout ce que le projet peut confirmer est que la préférence est d'utiliser des normes telles que STANAG, normes militaires, Groupe des cinq, etc. mais il est trop tôt pour répondre. Le Canada précisera probablement les normes pertinentes dans l'ébauche de la DP, une fois qu'il aura déterminé les capacités qu'il souhaite adopter. Tel que mentionné précédemment, le Canada n'a pas encore défini de stratégie d'approvisionnement et aucune décision n'a donc été prise quant à la présélection des fournisseurs. Le Canada accueille favorablement les propositions des fournisseurs sur la façon de réduire les risques du projet.

Question 20:

Quelles sont les tâches prévues pour le soutien en service et comment celles-ci s'harmoniseront-elles avec l'approche du SES ISTAR du SSCFT?

Réponse 20: Des tâches typiques telles que la FMCII, le soutien technique, la fourniture de pièces de rechange et la mise à jour des publications sont probables, mais il est encore trop tôt pour déterminer la liste complète des tâches de SES et leur lien avec l'approche du SES ISTAR du SSCFT.

Question 21:

En ce qui concerne l'EOHN 3, avec la recapitalisation des forces légères et le transport tactique à voilure tournante, cette solution est-elle conforme à leurs besoins lors de la conduite d'opérations dispersées et adaptatives au-delà de l'horizon?

Réponse 21: Selon la DI, la solution de Mod RSR de la Force terrestre devra être interopérable avec le C2 de l'AC, y compris les opérations en véhicule et à pied.

Question 22:

En ce qui concerne l'EOHN 3, comment l'AC échange-t-elle actuellement des informations avec ses partenaires interarmées, de coalition et publics?

Réponse 22: L'AC utilise actuellement des communications analogiques et numériques limitées.

Question 23:

Quel nouveau type de systèmes, outre les mises à niveau des systèmes existants, le Canada recherche-t-il? Est-il possible de connaître le nombre d'EFG existants, leur type et leur description?

Réponse 23: La DI, en particulier l'annexe A et la présentation de la journée de l'industrie, décrivent les capacités que la Mod RSR de la Force terrestre recherche. Dans ce contexte, à ce stade, toutes les options sont ouvertes, nous avons hâte de lire toutes les réponses de l'industrie.

Question 24:

Le Canada fournira-t-il une description détaillée des systèmes, capteurs et capacités existants avec lesquels s'intégrer?

Réponse 24: Oui – voir réponse no 14.

Question 25:

Quel est l'échéancier des achats? Que se passera-t-il d'ici le jalon 2 (ébauche de la DP 2022/23)?

Réponse 25: Voir la présentation de la journée de l'industrie pour l'échéancier. Entre maintenant et l'ébauche de la DP, le projet tiendra compte des commentaires reçus de l'industrie et déterminera les

capacités de réseautique et de détection que les FAC souhaitent obtenir pour la Mod RSR de la Force terrestre.

Question 26:

Les informations ou les conclusions des rencontres individuelles seront-elles rendues publiques ou transmises aux différentes entreprises?

Réponse 26: Toutes les réponses aux questions des fournisseurs reçues lors des rencontres individuelles seront vérifiées par les fournisseurs individuels avant la publication de toutes les questions et réponses génériques sur le site www.buyandsell.gc.ca. Les fournisseurs sont fortement encouragés à ajouter leur nom à la liste des fournisseurs intéressés sur ce site Web pour faciliter tout partenariat potentiel.

Question 27:

En ce qui concerne les capteurs passifs, le MDN recherche-t-il uniquement des capteurs acoustiques?

Réponse 27: Non, tout capteur passif nous intéresse, pas seulement acoustique.

Question 28:

Quels sont les différents rôles dans le CC ISTAR / STAR? Quels sont les livrables?

Réponse 28: Rôles :

Centre de coordination du renseignement, de la surveillance, de l'acquisition d'objectifs et de la reconnaissance (CC ISTAR)

- a. Aide le commandant avec la collecte de TOUTES les formes de renseignement (soutien « C4ISR »)
- b. Suivi du combat de tous les actifs alimentant le CC ISTAR
- c. Coordonne avec la cellule « 2 » (ou renseignement) pour colliger l'information et produire des comptes rendus en matière de renseignement (INTREP)
- d. Peut attribuer des tâches conformément au plan du commandant et aux exigences en matière d'informations à tout actif de collecte (reconnaissance, tireurs d'élite, CCSAO, UAS, SSC (aérostat ou tours), etc.
- e. Fonctionne à un niveau supérieur à celui des CCSAO, mais se coordonne avec les CCSAO et peut attribuer des tâches à leurs actifs de collecte.

Centre de coordination de la surveillance et de l'acquisition d'objectifs (CCSAO)

- a. Aide le commandant en ce qui concerne le tableau du renseignement de l'artillerie
- b. Intéressé spécifiquement par les actifs contrôlés par des batteries d'artillerie d'appui rapproché (radars, capteurs acoustiques, mini-UAS). Cela comprend le suivi des combats, la réception numérique des informations des systèmes, l'envoi de ces informations aux parties prenantes appropriées.
- c. Appuie la conduite de missions de tir de contrebatterie
- d. Conformément au plan et à la matrice ISTAR, le CCSAO reçoit des tâches pour observer des zones d'intérêt désignées (NAI) et des zones d'intérêt visées (TAI) spécifiques.
- e. Appuie ISTAR, mais est distinct en ce qu'il a une portée plus étroite et fonctionne généralement à un niveau tactique inférieur. Cet appui est généralement centré sur les UAS, avec d'autres actifs consacrés principalement à la contrebatterie.

Produits livrables (en termes d'EOHN énoncées dans la DI):

- a. Intégration de tous les capteurs dans le réseau C4ISR pour détecter, identifier, acquérir et suivre les objets d'intérêt sur terre et dans les airs à basse altitude. (selon l'EOHN 1)
- b. Rendre l'information accessible au C2 aux niveaux opérationnel et tactique pour permettre la planification et la prise de décision (selon l'EOHN 1)
- c. Afficher et échanger des informations en temps quasi réel avec le SSCFT, la coalition et les forces alliées tout en respectant le plan d'application des capacités de RSR interarmées de l'OTAN. (selon l'EOHN 2)
- d. Solution de capteur flexible (évolutive, modulaire, adaptable à la tâche, capable de détecter les menaces déclarées) (selon l'EOHN 3)
- e. Connaissance continue telle que définie dans l'EOHN 4.
- f. Réactivité telle que définie dans l'EOHN 5, mettant particulièrement en évidence la coordination, l'optimisation, la priorisation, la mise en file d'attente et la mise en file d'attente croisée
- g. Capteurs modernisés (éventuellement radar, UAS, capteurs acoustiques, passifs) comme indiqué dans la portée du projet de la DI
- h. Remplacement des capteurs (éventuellement radar, UAS, capteurs acoustiques, passifs) comme indiqué dans la portée du projet de la DI
- i. Système de formation qui fonctionne dans un environnement synthétique en réseau

Question 29:

Quelle est la disposition commune du CC ISTAR : À pied \ en véhicule \ faisant partie du centre de commandement du groupe-brigade (arrière / principal / avant)?

Réponse 29: Le CC ISTAR appuiera les opérations de manœuvre de la brigade utilisant généralement une variante de PC du véhicule blindé léger. Le CC ISTAR comptait généralement 4 ou 5 personnes travaillant en rotation 24h / 24 et 7j / 7. Lors d'opérations statiques, le CC ISTAR peut être installé dans un bâtiment, une tente ou un abri de fortune. Dans toutes les opérations, dans la mesure du possible, le CC ISTAR sera co-implanté avec le G2 de la brigade ou une cellule du renseignement de toutes sources (CRTS), le centre de coordination des feux d'appui (CCFA), le centre de coordination de l'espace aérien (CCEA) et l'élément de contrôle aérien tactique (ECAT).

Question 30:

Veuillez indiquer la quantité de personnel qui recevra le terminal utilisateur / l'application d'utilisateur.

Réponse 30: Ce nombre n'est pas entièrement défini car nous en sommes encore au début du projet. Ce nombre sera dans les centaines pour les opérations de la brigade.

Question 31

Quel type de radios / communication est prévu pour les utilisateurs RSR de la Force terrestre (UHF \ THF \ HF) \ sol-air?

Réponse 31: Actuellement, l'AC adopte une topologie radio de réseau mobile ad hoc (« MANET ») dans la bande UHF.

Question 32:

Quels sont les rôles de l'équipe RSR au sein des postes de commandement de la brigade et du bataillon?

Réponse 32: Les principaux rôles RSR de la brigade sont le CC ISTAR, voir la réponse no 28. Le rôle clé au groupement tactique ou au bataillon se trouve dans le CCSAO, voir la réponse no 28.

Question 33:

Pourriez-vous s'il vous plaît partager avec nous les supports de communication et le débit que nous devrions assumer pour la solution? Si plusieurs générations de solutions de communication doivent être prises en charge, veuillez partager leurs caractéristiques.

Réponse 33: Oui - dans les limites légales de nos autorisations de partager des informations avec des tiers, le Canada fournira les détails actuels des systèmes / capteurs / capacités, y compris les informations nécessaires pour comprendre comment s'interfacer avec les EFG dans l'ébauche de la DP. En raison des droits de propriété intellectuelle des EFG, des autorisations de sécurité appropriées et des accords de non-divulgaration peuvent s'appliquer - et pourtant, tous les détails peuvent ne pas être divulgués.

Question 34:

Quelle est la puissance de calcul actuellement disponible en périphérie (nœud de capteur) pour chaque capteur?

Réponse 34: Oui – voir la réponse no 14.

Question 35:

Faut-il une capacité en mouvement pour les radars?

Réponse 35: Oui, ce sera requis.

Question 36:

Étant donné l'exigence d'interopérabilité et d'intégration avec l'OTAN mentionnée au paragraphe 1.8.3.3, cette exigence rendrait-elle obligatoire l'utilisation de l'équipement des pays membres de l'OTAN? La plupart des fournisseurs européens respectent déjà les normes d'interfaçage et d'intégration de l'OTAN, et rendre obligatoire cette exigence représenterait une réduction significative des risques pour le programme.

Réponse 36: Selon la DI, la solution RSR de la Force terrestre doit être interopérable avec les États-Unis, le Groupe des cinq et l'OTAN. Nous n'avons pas décidé de la rendre obligatoire. Voir la réponse aux questions récurrentes no 2 pour la deuxième partie de votre question.

Question 37:

La Mod RSR de la Force terrestre peut également prendre en charge les exigences de sécurité civile, telles que la protection d'un grand événement sportif ou d'un rassemblement important de dirigeants mondiaux. Quel est le concept d'intégration ou de coopération avec les autorités civiles comme la GRC? Les autorités gouvernementales? Les services de renseignements? Comment cela affecterait-il les exigences du système, en particulier pour les opérations de lutte contre les UAS?

Réponse 37: Conformément à la DI et à la présentation de la journée de l'industrie, la Mod RSR de la Force terrestre doit être interopérable avec d'autres ministères, y compris la GRC, etc. La Mod RSR de la Force terrestre offrira une capacité de détection pour lutter contre les systèmes d'aéronefs sans pilote (« UAS »). Les exigences sont encore en cours de définition.

Question 38:

Veillez fournir le calendrier mis à jour pour le projet de Mod RSR de la Force terrestre.

Réponse 38: Voir les questions récurrentes, réponse no 3 pour la prolongation de la DI. Le calendrier du projet dans la présentation de la journée de l'industrie reste valide.

Question 39:

Les paragraphes 1.5.1 a) et 1.5.1 b) de l'annexe A stipulent que « le système de C2 numérisé de RSR de la Force terrestre communique avec le système de gestion du combat et de C2 terrestre pour intégrer l'information des capteurs.... et ...la migration de l'information vers le système de gestion du combat terrestre, les systèmes de tirs interarmées et d'autres systèmes applicables ». Quels sont ces systèmes? (Battleview, JBMS, Sitaware, Système de gestion tactique du combat (TBMS), Système automatisé interarmées de coordination des opérations en profondeur (JADOCS), Progiciel de conduite de tir indirect (PROCTI) ?)

Réponse 39: Ces systèmes seront précisés ultérieurement lorsque le Canada aura déterminé quelles capacités il entend adopter.

Question 40 :

Dans la DI, sur la base des résultats de la rencontre individuelle et de l'atténuation des risques proposée, y aura-t-il des changements dans la portée et dans les exigences?

Réponse 40: Il est possible que la portée et les exigences du projet soient modifiées. À ce stade, cependant, il est trop tôt pour savoir quels pourraient être ces changements. Voir la réponse no 2 pour la deuxième partie de la question.

Question 41

En référence à l'EOHN 3, un environnement distribué implique une prise de décision décentralisée. Comment les informations de qualité décisionnelle sont-elles actuellement échangées avec des niveaux de commandement inférieurs?

Réponse 41: L'AC utilise actuellement des communications analogiques et numériques limitées.

Question 42

En référence à l'EOHN 4, la résilience et la redondance sont primordiales. Comment les éléments mobiles sont-ils pris en charge par la tactique au-delà de la ligne de vue pour pousser / extraire des informations des réseaux de niveau tactique / opérationnel supérieur?

Réponse 42: Actuellement, l'AC utilise des radios de moyenne capacité installées dans des véhicules pour transmettre des données sur le champ de bataille. Dans le domaine RSR, les radios en réseautage maillé sans fil au sein de réseaux mobiles ad hoc (« MANET ») sont utilisées pour transmettre des données.